

publics songerait-il à faire une déclaration à la Chambre sur les conditions de la navigation sur le Mackenzie, sur les difficultés que rencontre la *Northern Transportation Company* à assurer le transport des marchandises dont le volume s'accroît sans cesse et sur le fait que l'on refuse les crédits nécessaires au dragage du fleuve?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait sans doute, nous nous préoccupons de ce problème. Je ne vois aucune objection à en parler. Nous avons l'intention de procéder au dragage complet du fleuve. La difficulté ici provient du remplissage du barrage sur la rivière de la Paix. En outre, il est malheureusement arrivé cette année que les précipitations ont été très basses; résultat, le niveau du Mackenzie est...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cette déclaration devrait être faite à l'appel des motions.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES PATROUILLES DANS L'ARCTIQUE

M. R. D. Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Défense nationale si le gouvernement canadien patrouille régulièrement les eaux de l'Arctique et, sinon, pourquoi?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, voilà une question fort difficile. Nous ne patrouillons pas régulièrement ces eaux, mais il faudrait un long discours pour dire pourquoi.

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude, suspendue le jeudi 23 octobre, de la motion de M. Jack Cullen, portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pense exprimer l'opinion de tous les membres de l'opposition si je dis qu'il est agréable d'être de retour au Parlement et de redevenir quelqu'un, après avoir été renvoyé comme des nullités lors de notre dernière séance ici.

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Peut-être n'y parviendrez-vous pas.

L'hon. M. Stanfield: Je désire féliciter le député de Sarnia (M. Cullen) pour le discours qu'il a prononcé à la Chambre hier.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il a bien parlé et son discours a porté fruit, s'il m'est permis de le présumer, à tel point qu'au moment où il parlait de certaines choses que le gouvernement devrait considérer très attentivement, il a fait sortir de la Chambre, semble-t-il, le ministre des Finances (M. Benson). Peut-être n'était-ce qu'une simple coïncidence.

[Français]

Je tiens à offrir mes plus sincères félicitations à l'honorable député de Lapointe (M. Marceau) pour la façon dont il a exposé son point de vue.

Quelques-unes de ses idées sur le cours que doit prendre la présente administration méritent d'être considérées sérieusement. Bien que je sois loin d'appuyer tout ce qu'il a dit, il n'en demeure pas moins que j'ai pu me rendre compte, comme lui, que son parti et la circonscription qu'il représente possèdent en lui un jeune homme dont ils peuvent à juste titre être fiers.

[Traduction]

J'aimerais féliciter les nouveaux ministres d'État—tous deux d'Ontario—que le gouvernement vient de nommer. A ceux-ci, ainsi qu'aux deux nouveaux secrétaires parlementaires, vont mes vœux de succès. Il suffit d'ajouter que ces promotions sont toutes bien méritées, mais je tiens à répéter que nous n'avons pas encore de secrétaires parlementaires du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Le pays s'attendait à un remaniement ministériel plus profond; c'est ce qu'on lui avait laissé entendre, du moins si l'on en juge par les articles de journaux qui nous ont alors paru bien fondés. Ils prédisaient des changements plus importants. Il semble que le premier ministre (M. Trudeau) n'ait pu se résigner à le faire. A la lumière de ma longue expérience, tant au sein du gouvernement que dans l'opposition, je dis simplement à ceux que le sort n'a pas favorisés cette fois-ci qu'on ne peut pas toujours être gagnant.

Je dois aussi féliciter le gouvernement, bien à regret d'ailleurs, d'avoir découvert la Commission nationale des libérations conditionnelles, organisme qui échappait, depuis plus de dix ans, au favoritisme politique. Quelque part dans l'édifice de l'Est, semble-t-il, quelqu'un décida de but en blanc que ladite commission était justement l'endroit voulu où caser quelques militants libéraux à la retraite, à un salaire de \$23,000 par année.

Des voix: Bravo!